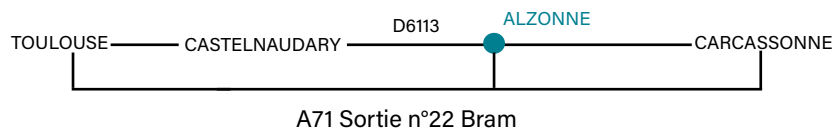


PRÉSENTATION

Structure organisatrice : FEP Alzonne

Lieu : Salle polyvalente d'Alzonne



Objet : Depuis 2013, dans le cadre de nos projets d'éducation populaire, nous mettons en place un rendez-vous annuel pour rendre accessible l'art en milieu rural, offrant aux artistes un lieu de rencontres et au public une fenêtre sur différents aspects de la création artistique.

Renseignements :

www.fepalzonne.com / Facebook : Foyer d'Education Populaire / 04.68.78.14.11 / fepalzonne@gmail.com

REGLEMENT

▪ ACCUEIL

- La capacité d'accueil du salon est de 20 artistes. Après sélection, l'attribution des espaces d'exposition sera faite par l'équipe organisatrice.
- La surface d'exposition disponible sera précisée ultérieurement, les emplacements étant tous différents (murs équipés de cimaises ou grilles avec pendrillons noirs).
- Tables et chaises sont à disposition.
- Chaque espace sera sous la responsabilité de l'exposant qui s'engage à être présent pour l'accueil du public.

▪ INSTALLATION / RETRAIT

L'installation se fera le vendredi 23 mai à partir de 9h, le retrait le dimanche 25 mai à partir de 18h.

▪ HORAIRES

Le salon ouvrira ses portes le vendredi de 13h30 à 16h (public scolaire) puis de 16h à 18h (tout public). Samedi de 13h30 à 21h et le dimanche de 13h30 à 18h.

▪ DIVERS

- Les ventes éventuelles se feront sous la responsabilité exclusive des artistes. Aucune commission ne sera prélevée par l'association.
- L'association n'assure pas les œuvres présentées et décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation.
- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute œuvre pouvant heurter le jeune public.
- L'association édite un livret présentant chaque exposant.